



MESURES DE PRÉVENTION / PROTECTION

ATELIER et CHANTIER

COVID 19



Service de Santé au Travail

EXPERTIS
SANTÉ ET PRÉVENTION



Avertissement



- Ce guide reprend les consignes de l'État pour la prévention des risques liés au coronavirus (Covid-19), des pratiques d'entreprises de la métallurgie et les recommandations d'Expertis.
- Il est donc appelé à évoluer en fonction des retours d'expérience, des consignes gouvernementales et de l'évolution de la crise.
- Il revient à chaque entreprise de définir ses mesures de prévention en fonction de sa propre analyse de risques.
- Pour connaître les dernières mises à jour des consignes de l'Etat : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



Expertis vous accompagne

- Depuis le mardi 17 mars 2020, nous assurons un service adapté à la crise sanitaire, en organisant une **permanence à distance**, avec notamment la mise en place de la **téléconsultation** assurée par nos médecins du travail.
 - Pour toute **demande spécifique** et/ou pour **prendre rendez-vous pour une téléconsultation**, merci de nous appeler au numéro habituel, ou au **04.91.99.05.10**
 - Pour toute **question** sur la crise actuelle, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : **infocovid19@expertis.org**
- Sachez que nous restons à vos côtés, et que mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans cette période difficile.

Rappel des mesures barrières



Lavez-vous très **régulièrement les mains** et séchez-les avec un **essui-mains**, de préférence en papier et à **usage unique**



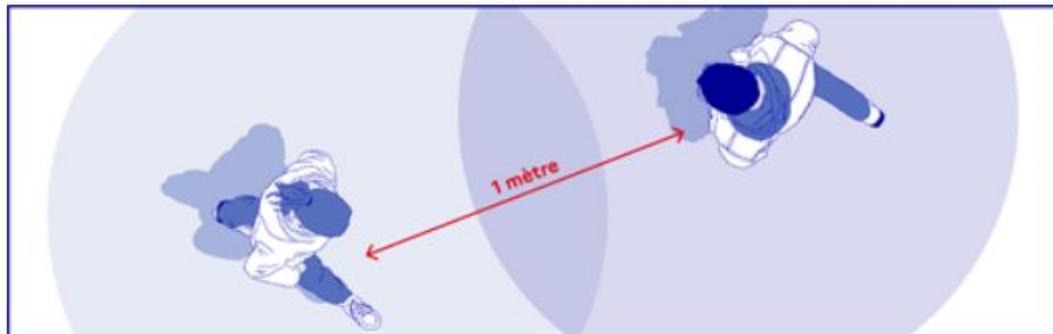
Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans un **mouchoir**



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres
Eviter absolument toute **foule**, **rassemblement** ou **regroupement**

Les muqueuses du visage : la bouche, les yeux sont les « portes d'entrée » du virus dans l'organisme et ce sont généralement les mains qui sont les plus exposées et qui transportent le virus sur le visage.



Rappel des mesures barrières

BIEN SE LAVER LES MAINS AU QUOTIDIEN



1. Mouiller ses mains



2. Utiliser du savon liquide



3. Compter jusqu'à 15 tout en savonnant et en frottant ses mains



4. Rincer ses mains



5. Sécher ses mains avec une serviette ou un sècheur automatique



6. Fermer le robinet avec une serviette ou le bout de sa manche

Rappel des mesures barrières

- **Utiliser du gel hydro alcoolique :**

- En l'absence de point d'eau et de savon, en cas de déplacement à l'extérieur par exemple, utiliser du gel hydro alcoolique (lorsque l'on quitte un lieu public avant de regagner son véhicule...).
- En cas de pénurie de gel, prévoir la possibilité d'emporter de l'eau, du savon liquide et des sèche-mains jetables.
- Il existe d'autres produits qui ne sont pas en rupture d'approvisionnement et qui ont des propriétés biocides efficaces. Selon leur agressivité et leur dosage, ils peuvent être utilisés pour les mains et les objets : lingettes biocides, éthanol, eau de javel diluée à 2 %.



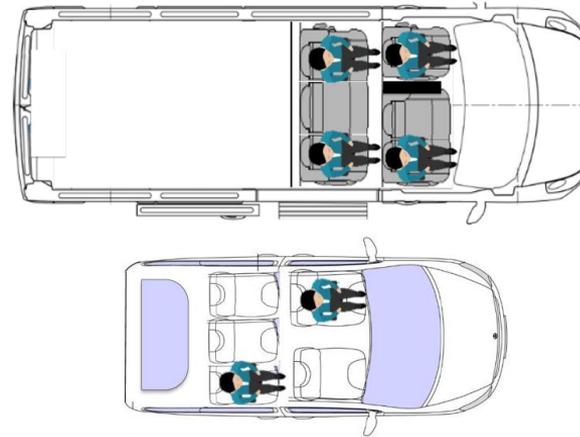
Avant de partir au travail :

- Une bonne pratique consiste à prendre sa température matin et soir : avant de partir au travail et en rentrant du travail.
- J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 :
 - Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.
 - Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU-Centre 15 **ou 114**.
- Je suis en bonne santé, pas de symptôme, assurez vous d'avoir votre Justificatif de déplacement professionnel signé par l'entreprise avant de partir travailler.



Déplacement en véhicule

- Éviter les déplacements en transport en commun,
- Privilégier 1 salarié par véhicule,
- Désinfecter les véhicules de l'entreprise,
- **Eviter le covoiturage à plus de 2 personnes,**
- Si le covoiturage ne peut être évité : port du masque obligatoire et distance minimale d'un mètre à respecter.
 - Camion 6 places : 4 personnes MAX, conducteur, 1 passager à l'avant et 2 passagers à l'arrière (sièges opposés)
 - Véhicule particulier : 2 personnes, le conducteur et un passager à l'arrière (sièges opposés)
- Lavage des mains avant et après





Vestiaire

- **Limiter le nombre de personnes** dans les vestiaires (selon l'avis du responsable d'établissement en fonction de la surface),
- **Se laver les mains** avec du savon et de l'eau dans les sanitaires **avant** l'accès au vestiaires et se sécher les mains avec un **essuie-mains**, de préférence en papier et à **usage unique**,
- **Garder une distance minimum d'1 mètre** entre chacun dans les vestiaires aussi,
- **Se laver les mains** avec du savon et de l'eau avant l'habillage/déshabillage : utiliser 1 lavabo sur 2 afin de garder une distance d'1 mètre entre chacun, se sécher les mains avec un **essuie-mains**, de préférence en papier et à **usage unique** et utiliser le dernier pour refermer le robinet.



Atelier ou chantier

Pour les activités présentant un risque de non observation de la distanciation sociale :

1. **Séparer les salariés** en équipe de 2 ou 3, ne pas mélanger les équipes, favoriser les horaires décalés pour éviter que les équipes se croisent.
2. **Revoir le mode opératoire** existant pour identifier comment rendre l'intervention possible avec la contrainte de respect de la distance minimale de 1 m entre les intervenants
3. Si la distance de 1 m ne peut être respectée, plusieurs solutions :
 - **Installer une séparation physique** entre les intervenants, plaque de plexiglas
 - Fournir à vos intervenants un **masque de protection respiratoire FFP2** (ou demi masque à cartouche ou cagoule ventilée équipée d'un filtre P2 ou P3) et des **lunettes** de protection pour chaque personne qui ne peut pas respecter la distance
4. **Placer tous les documents** non informatisés et qui doivent donc être manipulés **sous pochette plastique. Nettoyer** celle-ci avec du gel hydro alcoolique avant et après chaque manipulation par un salarié.
5. **Mettre à jour les PDP** via vos analyses de risques afin d'intégrer la problématique COVID 19

Pause repas

- **Privilégier le repas seul** dans le réfectoire, dans une pièce pouvant faire office ou sur son poste de travail si possible,
- **Mettre en place des plages horaire** pour limiter le nombre de personnes dans les réfectoires,
- **Laver la table et vos mains avant et après avoir mangé.**



Nettoyage de la zone de travail

- **Nettoyez à votre arrivé sur le poste de travail et à votre départ ainsi que très régulièrement dans la journée** les moyens de communications personnel et professionnel, zones de travail quotidiennes, outils principaux, ordinateurs, téléphones, écrans numériques machines outils, véhicules... : **spray + papier ou lingettes désinfectantes**





Retour à la maison

- En arrivant à la maison , je me **lave les mains puis le visage** avant tout contact avec mon entourage,
- Je suis **vigilant à des signes de température**,
- Je **respecte les gestes barrières** en dehors du cercle familial et, dans la mesure du possible, au sein du cercle familial.

Respecter les gestes barrières, c'est protéger :
sa santé
ses collègues
sa famille



Merci !



Service de Santé au Travail

EXPERTIS
SANTÉ ET PRÉVENTION